

A TOUTES NOS STRUCTURES
« Branche des services de santé »

DERNIERE MINUTE

URGENT

OBJET : ORDRE INFIRMIER UNE NOUVELLE ETAPE EN DIRECTION DE LA DISSOLUTION DE L'ORDRE

Cher(e)s Camarades,

Le Président du Conseil National de l'Ordre des Infirmiers a démissionné vendredi 8 juillet 2011, obligeant l'ordre à désigner un Président par intérim.

Cette démission arrive au plus fort de la tempête. Nous vous rappelons que l'ordre par décision du Ministre de la Santé ne peut être financé que symboliquement par les infirmiers libéraux, la cotisation par les salariés devenant facultative. De plus l'organisme bancaire de l'ordre (la BRED) principal créancier a amputé brusquement la ligne de crédit de l'ordre de 3 millions d'euros rendant une situation déjà compliquée pratiquement désespérée.

Pour rappel, l'ordre présente aujourd'hui auprès de son organisme bancaire (la BRED) 10 millions d'euros de dettes.

L'AGONIE DE L'ORDRE EST A L'ORDRE DU JOUR :

Que peut-il se passer aujourd'hui ?

- ✓ L'ordre infirmier a désormais 45 jours pour se déclarer en cessation de paiement.
- ✓ Vient ensuite la procédure classique d'une entreprise de droit privé redressement ou liquidation judiciaire.
- ✓ La situation dans ce cas devient inédite. Des missions prévues par la loi sont confiées à un organisme qui n'a plus aucun moyen de les assurer.
- ✓ Le niveau de ressources de l'ordre aujourd'hui ne lui permet plus de faire face à ses dépenses courantes (locaux nationaux luxueux, locaux départementaux, 138 salariés ? etc).

Nous l'avons dit avant même sa création, l'ordre des infirmiers ne répondait pas aux souhaits et aux attentes des professionnels.

Il est urgent aujourd'hui que les pouvoirs publics entérinent cette situation et stoppent la déliquescence.

Pour répondre aux besoins de représentation et de réflexion de la profession infirmière, il faut renforcer les pouvoirs du **HAUT CONSEIL DES PROFESSIONS PARAMEDICALES**.

Nous demandons expressément à toutes nos structures de continuer à diffuser largement le tract fédéral du 30 juin dernier.

Le combat initié depuis cinq ans par Force Ouvrière va connaître son apogée et son issue finale : **L'ABROGATION DE L'ORDRE DES INFIRMIERS(ERES)**.

Le secrétariat fédéral.

Paris, le 12 juillet 2011.